

Avis adopté

Séance plénière du 11 juin 2025

L'évaluation des politiques publiques environnementales : *un pilier démocratique à consolider*

Déclaration du groupe Artisanat et professions libérales

Ces derniers mois, des mesures liées à des politiques environnementales ont été contestées voire remises en cause au Parlement, à l'instar des dispositions liées au ZAN. Les conséquences sont délétères en termes de lisibilité, de prévisibilité, voire de crédibilité, de l'action publique. Le manque d'anticipation des difficultés d'application de politiques publiques est une des principales causes de cette situation.

Pourtant, un outil peut faciliter le pilotage des politiques environnementales et améliorer leur qualité et leur acceptabilité ; il s'agit de l'évaluation qui mériterait d'être pleinement mobilisée, tant en amont de l'élaboration d'une politique que pour le suivi de son application, en permettant ainsi d'en recalibrer ou d'en corriger les termes comme les modalités.

Alors que bien souvent nos organisations professionnelles déplorent que des mesures soient adoptées sans considération de leurs impacts sur les TPE, nous ne pouvons qu'approuver le message porté par cet avis de renforcer l'évaluation des politiques environnementales, notamment dans leurs conséquences économiques et sociales.

Mais encore faut-il que l'évaluation soit utile et donc de qualité ; et à cet égard l'avis pose un certain nombre de critères qui nous semblent particulièrement pertinents.

Parmi ceux-ci, nous retenons tout d'abord la nécessité d'associer à l'exercice les parties prenantes, et notamment les publics destinataires ou impactés par la politique publique, afin de confronter expertise technique et expertise d'usage.

Nous retenons également l'importance de communiquer en toute transparence sur les résultats des évaluations des politiques environnementales, en y incluant les retours des parties prenantes.

Enfin, nous partageons la nécessité de suivre systématiquement les enseignements tirés des évaluations, en acceptant de considérer que telle politique mérite – après une échéance déterminée - d'être adaptée, poursuivie ou au contraire abandonnée.

Ces objectifs sont à la croisée des enjeux démocratiques et de la restauration de la confiance envers les décideurs politiques, en plus d'être la clé d'une meilleure acceptabilité des politiques environnementales.

Aussi, le Groupe Artisanat et Professions Libérales soutient l'importance de convaincre et de former les décideurs publics à la culture de l'évaluation, et **il a voté cet avis.**